

Maitre d'Ouvrage

Bureau d'Etudes

Mairie de Groslée-Saint-Benoît

13 rue des maisons vieilles

01300 Groslée-Saint-Benoît

Tel : 04 74 39 70 94

Fax : 04 74 39 70 11

Email : mairie-gsb01@orange.fr

e2i

Bureau d'Etudes

Conseil - Conception - Ingénierie -

Relevés et études dans les domaines

de l'Eau et l'Environnement

Chemin de Tuffignon 69630 CHAPONNIER

Tel : 04 72 66 81 00 - Fax : 04 78 51 03 87

Coord : +33(0)472668100

ZA

Plan de Zonage d'Assainissement Eaux Pluviales - Nord

EP-N

Département de l'Ain

Commune de Groslée-Saint-Benoît

Zonage d'Assainissement

Eaux Pluviales

2	16.02.2023	Modifications du document	I.C.	O.M.	
1	24.09.19	Création du document	I.D.	O.M.	
Ind	Date	Modifications	Etabli par	Vérifié par	
Affaire	Phase	N° de pièce	Ind.	Date	Echelle
GL50	2	ZA-EP-N	2	16.02.2023	1 - 5 000

LÉGENDE

Zonage d'assainissement des Eaux Pluviales:
(parcellaire ou au projet d'aménagement)

Zone agricole ou naturelle: sans contraintes particulières

Gestion quantitative des Eaux Pluviales - Projets avec Simp > 100 m²:

Zone urbanisée ou à urbaniser, pour laquelle des mesures doivent être prises concernant la gestion des Eaux Pluviales. Rejet par ordre de priorité:
1 - Infiltration si étude à la parcelle confirmée: ouvrage dimensionné pour une pluie de fréquence 20 ans
2 - Milieu superficiel / 3 - Réseau de collecte: rétention dimensionnée pour une pluie de fréquence 20 ans, et avec un débit de fuite limité (10 l/s/ha, minimum 5 l/s)

Zone urbanisée ou à urbaniser, pour laquelle des mesures doivent être prises concernant la gestion des Eaux Pluviales. INFILTRATION NON PERMISE. Rejet par ordre de priorité:
1 - Milieu superficiel / 2 - Réseau de collecte: rétention dimensionnée pour une pluie de fréquence 20 ans, et avec un débit de fuite limité (10 l/s/ha, minimum 5 l/s)

Gestion qualitative des Eaux Pluviales:

Zone d'activité ou industrielle:
La qualité des eaux de rejet doit être adaptée à la sensibilité du milieu récepteur

Secteur à contraintes hydrauliques:

Secteur sujet à des ruissellements et des crues - Contraintes constructives
Ne pas simplifier dans l'axe des combes, à leur débouché, et en monté des terrains
Séparer les pieds de versants. Ne pas faire obstacle aux écoulements.
Relier niveau habitable / Prévoir niveau enterré et les ouvertures plein pied sur les liquides capotées
Principaux axes de ruissellement: à préserver et aménager (fossés, noues, cunettes, bordures, ...)

Secteur sujet à des inondations du Rhône - Contraintes constructives
Relier niveau habitable / Prévoir les ouvertures plein pied
Prendre des mesures pour les installations électriques en sous-sol
Prévoir protection des sous-sol et/ou évacuation des eaux

Hydrologie (milieu superficiel):

Cours d'eau et étendue d'eau